

Un moment historique dans le vie de la Coop santé!

Ville-Marie, le 1^{er} février 2007. La Coopérative de solidarité santé du Lac-Témiscamingue a tenu son assemblée générale d'organisation hier soir à Ville-Marie, devant environ 125 membres qui s'étaient déplacés pour l'adoption des règlements de régie interne et l'élection du premier conseil d'administration. Lors de ce moment historique dans la vie de la Coop santé, les objectifs et les activités de la coopérative, le travail réalisé par le comité provisoire et les tâches qui attendent le nouveau conseil d'administration ont aussi été présentés aux personnes participantes.

La composition du premier conseil d'administration élu va comme suit :

Membre utilisateur-locataire

Christian L'Heureux

Membres utilisateur-population

Andréane Arpin, Tomy Boucher, Carol Guimond, René Lauzon et Josée Larouche

Membres de soutien

Richard Barbe (Home Hardware), Rubens Durocher (Tembec) et Marcelin Grenier (Desjardins)

La nomination du comité exécutif et des dirigeants aura lieu lors de la première rencontre régulière du conseil, qui se déroulera dans les prochains jours. Les membres de la Coop santé peuvent se procurer une copie des règlements de régie interne en communiquant avec la coordonnatrice au 622-2773 poste 4463 ou en les téléchargeant à www.temiscamingue.net/coopsante dans les prochaines semaines.

Un beau défi attend les nouveaux administrateurs, puisque les étapes pour rendre opérationnel un projet comme la coopérative de santé sont nombreuses et doivent se faire en concertation avec tous les acteurs du milieu : finalisation du plan d'affaires, plans et devis de construction, attribution des contrats, plan de communication annuel, campagne d'adhésion des membres, plan de développement, gestion courante etc.

Rappelons que la Coop santé est un outil visant à palier aux difficultés de recrutement et de rétention des professionnels de la santé au Témiscamingue. Le modèle de la coopérative de santé a été développé par des citoyens et les organisations locales afin d'offrir aux médecins un service de location de bureaux de consultation « clé en main ». Elle les dégage ainsi de l'obligation d'investir dans une clinique et dans sa gestion administrative pour pratiquer leur profession.

- 30 -

Source :

Sandy Lachapelle, coordonnatrice

Téléphone : (819) 622-2773, poste 4463

Courriel : Sandy_lachapelle@ssss.gouv.qc.ca